

PREVENTION DES RISQUES HUMAINS : CHOIX ET USAGE DE LA FORME, COMMENT LE DIRE, OU PAS...



« A man who has committed a mistake and doesn't correct it, is committing another mistake » Confucius

L'annonce de licenciements, la communication de décisions judiciaires défavorables, la divulgation d'informations sensibles dans les médias, la découverte de malversations sont tout autant d'exemples d'événements critiques, difficiles pour toutes les parties concernées.

Une erreur de procédure peut-elle devenir un facteur aggravant, voire déclencher une issue fatale? Comment l'éviter ? En matière d'anticipation des risques, l'objectif est de contrôler, gérer, réduire, mais que faire alors qu'une entente sur le fond semble pouvoir se dessiner, une forme inappropriée se révèle soudainement productrice de dommages irréversibles ?

Atelier pratique basé sur l'identification des pièges tactiques, les difficultés de concertation et les retours d'expérience.

Public cible : pour tout(e) intervenant(e) dans des situations où sont engagés des risques humains et/ou confronté(e) aux risques situationnels.

Horaire : 13h30 -17h

Prix : CHF 160.-

Inscriptions par courriel (nombre de places limité)

Jeudi 29 octobre 2015

LATENIUM, Espace Paul Vouga, CH-2068 Hauterive

Parking à disposition au port d'Hauterive – ligne de bus 101 direction Marin, arrêt « Musée d'archéologie ».



ECODROITCONSEILS. Avenue Jean-Jacques Rousseau 15, CH-2000 Neuchâtel
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE EN ENTREPRISES +41 032 753 72 73 www.ecodroit-conseils.ch info@ecodroit-conseils.ch